



Le 15 octobre 2020

SEGUR DE LA SANTE

Le premier Ministre vient de déclarer le 15 octobre 2020 que le gouvernement allait anticiper le versement de la 2^{ème} partie des accords SEGUR qui était prévu pour le mois de Mars 2021.

Il s'agit donc en l'espèce, de procéder au versement des 25 points indiciaires (93 € net) dès la fin de cette année.

Ce revirement a été justifié pour permettre à la fois de reconnaître le travail du monde hospitalier, mais également pour renforcer l'attractivité de ces professions.

Affaire à suivre...